

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Nouvel animateur à l'Espace Jeunesse d'Erguël



Philippe Schaer souhaite développer les activités de l'Espace Jeunesse.

Le nouvel animateur socioculturel de l'Espace Jeunesse d'Erguël est connu. Il s'agit de Philippe Schaer, 45 ans, domicilié aux Vieux-Prés (NE). Il succédera à Julien Paratte à partir du 1^{er} janvier 2017. Ce dernier s'apprête à relever un nouveau défi professionnel dans le canton du Jura.

En possession d'un bachelors en travail social, Philippe Schaer dispose d'une large expérience dans le milieu du handicap. Il a également œuvré durant plusieurs années comme travailleur social hors murs à Yverdon-les-Bains. Dans ce cadre-là, il intervenait dans les quartiers de la ville.

Engagé à 80%, le nouvel animateur socioculturel connaît bien le Haut-Vallon. Il a ainsi vécu 11 ans à Renan et deux autres à Sonvilier. Au début des années 2000, il a également travaillé durant près de quatre ans au Foyer le Printemps à Saint-Imier. A Yverdon, en plus de ses activités de travailleur de rue, il a eu la responsabilité de nombreux projets en lien avec la protection de la jeunesse. Dans cet environnement, il a eu l'occasion de développer ses capacités d'animation de groupes en vue de projets participatifs.

Dans ses nouvelles activités, Philippe Schaer pourra contribuer largement au rayonnement des jeunes du Vallon. Il aura aussi pour objectif de développer les activités déployées par l'Espace Jeunesse d'Erguël.

Mandat confié au Service d'action sociale Courtelary

Dans le prolongement de la révision de la loi sur l'aide au recouvrement et les avances de contributions d'entretien (OARCE), intervenue au 1^{er} juillet 2016, le Conseil municipal a décidé de confier ce mandat au Service d'action sociale Courtelary (SASC) dès le 1^{er} janvier 2017. Celui-ci dispose en effet d'un secteur spécialisé dans ce domaine.

Ce choix se justifie notamment par le fait que le traitement des dossiers est devenu très complexe et qu'il ne concerne que peu de situations dans la commune de Saint-Imier.

En conséquence, toutes les personnes rencontrant des difficultés pour percevoir des pensions alimentaires voudront bien s'adresser dès le 1^{er} janvier prochain au SASC, Fleur de Lys 5, 2608 Courtelary (tél. 032 945 17 10). Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site www.sasc.ch.

Les dossiers actuellement suivis par la commune seront transférés à cette même date à ce service. Les personnes concernées seront informées par courrier séparé. Les droits et devoirs des bénéficiaires et des débiteurs restent bien évidemment les mêmes.

Nonagénaire

Le 7 décembre 2016, M. Patrick Tanner, maire, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la Rue de l'Envers 10 où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Liliane Huguenin pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis à cette occasion la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

(cm)

Saint-Imier, le 14 décembre 2016